

Image not found or type unknown



Emancipation mineur et maman

Par **Sophie**, le **18/11/2013** à **13:58**

Bonjour,rrnMa belle fille âgée de 16 ans a eu récemment un bébé suite à un déni-de-grossesse.rrnDe ce fait, sa mère la reni. Mais perçoit toutes les aides pour elle.rnElle vit donc avec le bébé chez la maman du jeune papa.rrnPour faciliter les démarches administratifs comme elle est rattachée en premier à sa mère pour la sécu., CAF, bourse pour le lycée etc.... son papa et la jeune fille voudrait l'émanciper.rrnUn compte bancaire avec carte bleu, lui a était ouvert par son papa au nom de la jeune fille.rrnComment cela se passe-t-il ?rnQui doit en faire la demande et auprès de qui ?rrnMerci d'avance pour vos réponses.